

## Meilleurs Vœux 2022!



STOP  
AUX INCIVILITÉS



Page 8

BUDGET  
2022



Page 16

INNOVATION  
& SÉCURITÉ



Page 19



Trait d'Union  
n°232 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE  
Mathieu HABERT  
Morgane LEBRUN-THOMAS  
Raphaël PIOVESANA
- SECRÉTARIAT  
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION  
Service communication
- CRÉDIT PHOTO  
Jérémy SERTIER  
Morgane LEBRUN-THOMAS  
Aline BERNASSOLA  
Adobe Stock
- TV YUTZ  
Jérémy SERTIER
- CONTACT  
Tél. 03 82 82 26 11  
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE  
107 Grand' rue  
57970 Yutz  
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires - Imprimerie L'Huillier - Florange  
Ne pas jeter sur la voie publique.  
Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis  
doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs  
auteurs, sur les droits de reproduction.  
Distribué par : Denis Hellier - Jouy aux Arches



# S O M M A I R E

**04 ▪ Retour sur les Conseils**

---

**06 ▪ Festivités de fin d'année**

---

**08 ▪ Stop aux incivilités**

---

**10 ▪ Passion yussoise**

---

**12 ▪ Le banquet des aînés**

---

**14 ▪ Conseil citoyen**

---

**16 ▪ Budget 2022**

---

**20 ▪ Les travaux dans la ville**

---

**21 ▪ Retour dans le passé**

- L'aéroparc, déjà 10 ans... et toujours en plein essor !

---

**22 ▪ Saison culturelle**

---

**24 ▪ Expression des groupes politiques**

---

**26 ▪ Agenda des manifestations**

---

**28 ▪ État civil**

---

**30 ▪ Le mot du jardinier**

---

Chères Yussoises, chers Yussois,

Malgré la crise sanitaire qui secoue nos vies depuis bientôt deux ans, l'année 2021 aura été plus que jamais dense, intense et exaltante pour mon équipe et moi-même. Je crois que les mots justes la qualifiant, pourraient être adaptations et changements.

La pandémie provoque de nombreuses difficultés pour lesquelles les services municipaux doivent s'adapter continuellement. Les changements réguliers des restrictions liées à la COVID, l'isolement intempestif des agents pour cause de contamination, de cas contact, ou pour garder leurs enfants confinés mais aussi les retards de livraison, et le manque de réactivité des entreprises extérieures confrontées aux mêmes contraintes exigent une adaptation permanente afin de vous assurer un service de qualité tout en y apportant des améliorations et des changements significatifs.



Malgré cela, en 2021 Yutz Plage est né avec des activités sportives et culturelles gratuites pour tous. Des services complémentaires à destination des familles ont pu être proposés, comme l'ouverture d'un centre aéré dès l'âge de trois ans sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires (hors vacances de Noël). Dans le même esprit, les mercredis éducatifs ont été prolongés sur l'ensemble de la journée.

En mai dernier dès lors que les autorités gouvernementales le permettaient, nous avons fait le choix de rouvrir les salles de spectacles pour soutenir le milieu culturel d'une part, mais aussi pour faciliter le retour à une vie plus distractive d'autre part. Yutz est donc restée la seule ville du territoire à avoir maintenu une offre culturelle importante tout en l'adaptant de façon éclectique pour un public de tout âge et de conditions sociales différentes. Les spectacles, les pièces de théâtre et les concerts à l'amphY et à la salle Bestien ont fait la joie de petits et grands, tandis que le marché de Saint Nicolas, son défilé et son passage dans les écoles souvent en musique ont contribué à amener de la magie et de la joie dans la vie de chacun d'entre nous.

Place maintenant à 2022, et dans ce contexte rendu encore plus incertain avec la recrudescence de la propagation virale, cette nouvelle année devra être encore plus dynamique avec la mise en place de nouveaux projets structurants et écologiques mais aussi plus festifs et culturels avec la renaissance des Euphoryques.

2022 sera donc l'année de la démolition et du début de la reconstruction du Val Joyeux, en un équipement fonctionnel tourné vers l'avenir. 2022 marquera aussi la continuité de la transition écologique de notre ville avec un investissement conséquent pour la rénovation thermique du groupe scolaire Schuman, le reboisement du parcours de santé, la végétalisation de certaines cours d'écoles et de l'aéroparc et les premiers travaux d'aménagement de pistes cyclables afin de faciliter les déplacements en mode doux. Ces changements et ces adaptations ne seraient pas possibles sans l'implication de chacun des agents municipaux, et je tenais à les en remercier.

Je vous souhaite, toutes et tous, une excellente année 2022. Que vos ambitions professionnelles, familiales et nos projets communs prennent racine afin de nous apporter individuellement santé, joie, prospérité et collectivement, une ville plus moderne, tournée davantage vers la préservation de notre environnement et la bienveillance entre ses habitants.

**Clémence POUGET**  
Maire de Yutz

# Retour SUR LES CONSEILS



Sur l'ensemble de ces deux conseils municipaux, ce sont 41 points qui ont été débattus par les élus. Outre les éléments et orientations budgétaires discutés pour lesquels une synthèse est présentée aux pages 16 et 17 de ce numéro, vous trouverez ci-après un résumé des principales délibérations. Par ailleurs, s'agissant de la réhabilitation du Val Joyeux, en page 18, un condensé des premières esquisses montrées en conseil municipal, vous est proposé.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE



### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LES PIEDS SUR TERRE - POINT 14**

Considérant l'importance de la préservation de l'environnement et le caractère essentiel de l'éducation en la matière, la Ville a décidé de signer une nouvelle convention avec l'association Les Pieds sur Terre, laquelle s'engage à intervenir au sein des structures municipales, comme les écoles, les services périscolaire ou encore lors des accueils de loisirs, pour un montant plafonné à 6080 € correspondant à une moyenne de 38 interventions par an.

Toutes les informations liées à l'activité de l'association des Pieds sur Terre sur :  
[www.facebook.com/Les-Pieds-sur-Terre-57-806294986113595/](https://www.facebook.com/Les-Pieds-sur-Terre-57-806294986113595/)

## **PARTICIPATION À L'ACQUISITION D'UN DISPOSITIF D'ACCESSIBILITÉ AU QUOTIDIEN - POINT 10**

**Une personne majeure en situation de handicap moteur, auditif, visuel, mental et/ou psychique, ou une personne âgée (plus de 75 ans) en perte d'autonomie doit pouvoir se déplacer seule dans la ville mais également effectuer les activités souhaitées grâce à un appareillage adéquat (fauteuil roulant, agrandisseur, système audio pour le téléphone, appareillage auditif...).**

Dans ce cadre, la Ville a décidé d'accompagner financièrement les demandeurs en participant jusqu'à 10% du reste à charge et pour un montant maximal de 200,00 €

Cette aide viendra en complément et après accord de toutes les aides de droit commun (mobilisation des dispositifs Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M), Fonds de compensation du handicap par le Département, mutuelles).

Plus d'informations auprès de la Direction de solidarité : [solidarite@mairie-yutz.fr](mailto:solidarite@mairie-yutz.fr) - Tél : 03 82 82 26 15 ou sur : [www.ville-yutz.fr/2021/12/30/participation-a-lacquisition-dun-dispositif-daccessibilite-au-quotidien/](http://www.ville-yutz.fr/2021/12/30/participation-a-lacquisition-dun-dispositif-daccessibilite-au-quotidien/)



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE**

### **LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE MARCHE PUBLIC POUR LA RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE SCHUMAN - POINT N°9**



**Les trois bâtiments du groupe scolaire Robert Schuman accueillent environ 75 enfants en préélémentaire et 150 enfants en élémentaire. Quant au Réseau d'Aides Spécialisées des Enfants en Difficulté (R.A.S.E.D.), ce sont près de 50 enfants qui se divertissent sur les temps périscolaires.**

Les bâtiments, construits dans les années 70, sont quasiment dépourvus d'isolation. De plus, l'école préélémentaire fait l'objet de phénomène de condensation en périphérie.

Forte de l'expérience des travaux menés l'an passé au sein du groupe scolaire Pasteur, la Municipalité a décidé de lancer une procédure de marché public pour la rénovation thermique de ces trois bâtiments de telle sorte à améliorer les conditions d'enseignement, mais aussi de réduire l'empreinte carbone des bâtiments municipaux les plus énergivores.

Le budget prévisionnel des travaux est estimé à 790 000 €, et devrait se tenir de fin juin à début septembre.

### **LANCEMENT D'UN CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE DE RESTAURATION SCOLAIRE - POINT N°10**

**Devant des effectifs en restauration scolaire en croissance régulière, la salle Petit Prince devient aujourd'hui obsolète en termes fonctionnel et énergétique.**

Fidèle à sa politique de modernisation des équipements publics, la Ville envisage, par le biais d'un concours de maîtrise d'œuvre, la construction en bois d'un nouveau bâtiment sur deux niveaux sur le site de « Saint Exupéry » qui aura pour vocation d'accueillir un nouveau restaurant scolaire plus spacieux et moderne, mais aussi d'aménager plusieurs salles de réunions partagées à l'étage.

# Retour sur LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



## FÉÉRIE DE SAINT-NICOLAS

Les souvenirs des festivités de la Saint-Nicolas nous accompagnent encore en ce début d'année. Yutz qui avait été privée de ses traditions en 2020 a bénéficié du 4 au 19 décembre dernier d'une authentique ferveur populaire lors des incontournables défilé et marché de la Saint-Nicolas. Celle-ci a été accentuée par la participation de la ville aux Noël de Moselle, faisant de son marché une étape incontournable de la "Route des Lanternes" du Département.

Les services de la Ville n'ont pas lésiné sur les moyens humains et matériels pour que la magie opère en cette fin d'année. Yutz a pu rayonner bien au-delà de ses frontières grâce à un investissement sans précédent.

Du 18 octobre au 3 décembre, **23 agents** ont accompli le travail titanesque de décorer et d'illuminer notre commune et ses quartiers.

▪ Pour installer le Marché et ses lanternes, il a fallu **1 880 heures de travail** et plus de 3 600 € de matériel.

▪ Illuminer l'ensemble de la ville a nécessité l'installation de 237 motifs, une vingtaine de décorations de quartiers réalisées par les femmes et les hommes des Espaces Verts. Cela représente **1 180 heures de travail** pour un coût de 30 614 €.



Les associations elles aussi se sont investies, tout d'abord dans le défilé de Saint-Nicolas au côté de l'association S.Y.M.E.C., mais également en prenant part au Marché.

La tenue de la patinoire a été assurée par l'A.S.V.B., L.U.L.A. et le Tennis Club afin d'offrir de beaux moments de glisse aux petits et aux grands.

Le puits de la solidarité a quant à lui, permis de récolter des fonds pour l'association Réussir Ensemble, laquelle accompagne les enfants dans leur scolarité et propose des activités de loisirs.

# ILS ONT ILLUMINÉ YUTZ ET SON MARCHÉ

**Les Yussoises et Yussois contribuent activement à illuminer les rues de la ville en faisant profiter riverains et chalands de leurs plus belles décorations de fêtes.**

La municipalité organisait en cette fin d'année un concours des maisons illuminées, auquel les Yussois étaient tous conviés à participer. 2021 n'a pas dérogé à la règle et le jury a eu fort à faire pour départager les gagnants de chaque catégorie.



**De même, les chalets du marché de Saint-Nicolas faisaient l'objet d'un concours. Pour cela deux jurys ont arpenté les allées à la recherche des décorations et guirlandes les plus belles et les plus originales.**



- Le premier composé des membres du C.M.E. (Conseil Municipal des Enfants) et du C.M.J. (Conseil Municipal de Jeunes) ont voté à l'unanimité pour le chalet N° 24 de Alain PAILLER qui proposait des crèches de Noël.



- Le second (adulte) a porté son choix sur le chalet N° 38 de Joëlle THEIS qui présentait ses réalisations en pâte à sel, toutes plus réussies les unes que les autres.

**Un dernier concours concernait les écoles de la ville avec la réalisation du plus beau sapin de Noël. Ces derniers étaient exposés à l'entrée du Marché. Cette année, c'est l'école Victor Hugo qui a remporté les faveurs des juges.**

Félicitations à eux pour tous les efforts consacrés afin de rendre notre ville toujours plus lumineuse au moment des fêtes



# STOP AUX INCIVILITÉS !

Vivre à Yutz, c'est profiter d'un cadre de vie agréable. Chaque année, la Ville investit énormément de moyens financiers, humains et matériels afin de préserver la qualité de vie de chacun.



Pourtant, certaines incivilités continuent d'entâcher les actions menées par les services de la ville. Collectivement, nous avons le devoir de limiter les nuisances du quotidien.



## RÈGLE N° 1 : MES DÉCHETS VONT À LA POUBELLE

- Je ne procède pas à des dépôts sauvages d'ordures ;
- Je ne dépose pas d'ordures ménagères ou d'encombrants au pied des containers enterrés ;
- Je respecte les jours et les heures de sorties des bacs ou sacs poubelles. Ils doivent être sortis à partir de 18h, la veille du ramassage et retirés le plus tôt possible après la collecte pour ne pas gêner la circulation des piétons.

Le planning des collectes est disponible sur le site de la C.A. « Portes de France-Thionville », en charge de la compétence environnement :

<https://www.agglo-thionville.fr/infos-pratiques/collectes>



## RÈGLE N° 2 : JE RESPECTE LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE

Principale cause des conflits de voisinage le bruit fait l'objet d'une réglementation spécifique.

Je prends les précautions nécessaires pour éviter les nuisances sonores. Les bruits consécutifs aux travaux de jardinage ou bricolage sont tolérés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

**CELA PEUT DONNER LIEU À UNE AMENDE FORFAITAIRE IMMÉDIATE, D'UN MONTANT COMPRIS ENTRE 68 € ET 180 €**

### RÈGLE N° 3 : JE SUIS RESPONSABLE DE MON CHIEN

- Je ramasse ses déjections : 75 canisettes couvrent l'ensemble de la commune et des caniparcs sont à disposition ;
- Je le tiens en laisse : à l'Aéroparc et sur l'ensemble de la commune.

[www.ville-yutz.fr/2021/06/24/yutz-ville-propre-regle-n3-dejections-canines](http://www.ville-yutz.fr/2021/06/24/yutz-ville-propre-regle-n3-dejections-canines)



### RÈGLE N° 4 : JE SUIS UN AUTOMOBILISTE RESPECTUEUX

- Je respecte les limitations de vitesse en ville ;
- Je stationne mon véhicule sur un emplacement autorisé pour ne pas gêner les piétons, les personnes en situation de handicap, les poussettes, les cyclistes, les sorties de propriété...
- Je ne stationne pas devant les Points d'Apport Volontaire (conteneurs de tri et de déchets).

### RÈGLE N° 5 : JE SUIS RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN DES ABORDS DE MON DOMICILE

Afin d'assurer une circulation sécurisée aux piétons, poussettes, fauteuils roulants... et de garantir une bonne visibilité, je suis tenu(e) de :

- tailler mes haies, arbres et arbustes (voir TU231) ;
- nettoyer le trottoir devant mon lieu d'habitation, que je sois locataire ou propriétaire : nettoyage des feuilles mortes, dégagement de la neige ou du verglas (des bacs à sel sont installés sur l'ensemble du ban communal).

### RÈGLE N° 6 : JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Cette pratique génère nombre de nuisances et dangers : fumées, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles de voisinage... Les déchets verts sont à déposer soit dans un composteur soit à la déchetterie.

## SENSIBILISER POUR UN AVENIR MEILLEUR

**Pour que ces incivilités cessent, il est essentiel de sensibiliser et d'éduquer les jeunes générations.**

En effet, en suivant l'exemple de leurs aînés, les plus jeunes deviendront à leur tour prescripteurs de changement dans le comportement de leur entourage.

Les **C.M.E. (Conseil Municipal des Enfants)** et **C.M.J. (Conseil Municipal des Jeunes)** ont donc décidé de s'emparer de la problématique des gestes éco-responsables et de la propreté (notamment dans la cour et les toilettes) au sein des établissements scolaires de la ville.

Leur dynamisme et leurs idées deviendront à n'en pas douter le fer de lance de la jeunesse yussoise dans le combat pour une ville plus responsable !

**Afin de maintenir la ville propre un ramassage des dépôts sauvages de déchets est régulièrement effectué par les services de la ville.**

À raison d'un agent tous les jours pendant deux heures plus deux agents les samedis pendant une heure. Cela représente 50 heures par mois pour 200 m<sup>3</sup> récupérés.

**LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT PASSIBLES D'UNE AMENDE DE 135 €**

La commune dispose d'un service espaces verts composé de 21 agents qui a à sa charge l'entretien de 88 HECTARES. Les agents communaux œuvrent quotidiennement pour ramasser les déchets et autres déjections canines laissés par quelques indéclicats.



Les Yussois, en adoptant des gestes plus respectueux et en utilisant les canisettes et autres poubelles réparties sur l'ensemble de la commune, sont à même de soutenir les efforts des employés de la Ville.



**Rappelons également l'organisation par la Ville des Nettoyages de Printemps et d'Automne qui ont également permis de sensibiliser à cette problématique grâce à l'implication des associations. (voir TU229 et TU231)**

Dimanche 30 Janvier 2022

# SALON DU VOYAGE

Entrée Gratuite

De 10h à 18h00  
à l'AmphY à Yutz

18 Exposants  
Toutes  
Destinations!

Espace  
Restauration\*  
& Buvette



## SALON DU VOYAGE

**Dimanche 30 janvier prochain, l'amphY ouvrira ses portes au "Salon du Voyage" de 10h à 18h. Avec cet événement, le top départ est donné à tous les amoureux des voyages pour réserver leurs vacances !**

De nombreux voyagistes seront présents pour vous proposer séjours, croisières et autres circuits touristiques. Ces spécialistes seront là pour vous accompagner et vous conseiller dans tous vos projets !

Sur place, de nombreuses animations sont prévues afin de rêver d'ores et déjà à vos futures destinations ; danseuses Polynésiennes, stands voyages, espace enfants...

Réductions & offres spéciales seront également proposées en exclusivité sur le salon !

→ **Fensch Voyages**

☎ 03 82 85 17 18

✉ hayange@fenschvoyages.fr

🌐 fenschvoyages.fr

## 👉 PASSION YUSSOISE

« Rares sont les individus dont la connaissance de leur ascendance dépasse quatre générations paternelles et maternelles. »

C'est en partant de ce constat que Robert MULLER a décidé de se lancer dans le travail d'une vie. Parcourant les registres d'État-Civil et les registres paroissiaux, ce travailleur acharné, dénicheur du passé, a compilé dès 1956, la généalogie de sa famille mais aussi celle de toute une ville, Yutz.

Dans un ouvrage dont le troisième volume vient d'être édité, Robert MULLER nous offre une lecture singulière de la vie sur notre commune entre 1909 et 1936. Vous pourrez parcourir les naissances, les mariages, les décès mais aussi les professions et les portraits de quelques 28 854 Yussoises et Yussois.

Ces noms qui nous sont familiers ont une histoire. Et connaître ce passé commun, c'est mieux comprendre notre présent mais aussi redonner vie à ceux que l'histoire n'a pas retenus.

**Un ouvrage de référence à découvrir !**



© PHOTO : RL

→ **Robert MULLER**

9 rue de Berne - 57970 YUTZ

☎ 03 82 51 05 89

✉ muller.robert@orange.fr



# CONTRAT DE VILLE

## APPEL À PROJETS

### 2022

**Outil de développement social et urbain, le contrat de ville vise à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers "prioritaires". Le précédent contrat couvrant la période 2015-2020 a été prorogé jusqu'en 2022, offrant ainsi la possibilité à de nouveaux porteurs de projets de se manifester pour l'année à venir.**

Conclu à l'échelle intercommunale pour six ans, le contrat de ville repose sur trois piliers :

▪ **la cohésion sociale** : le contrat de ville prévoit des mesures de soutien aux associations et aux équipements sociaux, culturels ou sportifs pour favoriser le lien social sur le territoire.

▪ **le renouvellement urbain et le cadre de vie** : le contrat de ville programme la réhabilitation ou la reconstruction de logements sociaux, le soutien aux copropriétés et l'accèsion à la propriété, la réalisation d'équipements collectifs et le développement de l'attractivité des quartiers.

▪ **le développement économique, l'emploi et l'insertion** : le contrat de ville mobilise les dispositifs du service public de l'emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des habitants des quartiers.

Pour soumettre un dossier, rendez-vous sur le site de la C.A. « Portes de France-Thionville » :

[www.agglo-thionville.fr/vivre/politique-de-la-ville](http://www.agglo-thionville.fr/vivre/politique-de-la-ville)

Les dossiers sont à rendre pour le **15 janvier 2022**.

## CONSEIL CITOYEN

**La loi du 21 février 2014 rend obligatoire, la création de Conseils citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, instituant la co-construction comme principe fondateur de cette politique. Les habitants mais aussi les acteurs locaux sont pleinement associés au processus partenarial par leur participation aux instances de pilotage du contrat de ville.**

C'est l'association **C.L.C.V. (Consommation, Logement et Cadre de Vie)**, acteur engagé dans le mieux vivre sur le quartier "**Terrasses des Provinces**", qui a souhaité reprendre l'animation du Conseil citoyen.

Les habitants et les acteurs investis dans la démarche depuis 2015 ont été rencontrés et ont ainsi pu s'exprimer afin de poursuivre leur engagement. La **C.L.C.V.** a également organisé des temps de rencontre et d'échanges sur le dispositif et diffusé de la documentation au sein du quartier pour sensibiliser de nouveaux acteurs.



À l'issue de ces démarches, les habitants et les acteurs associatifs ou institutionnels volontaires se sont réunis le **26 novembre 2021** pour constituer officiellement le Conseil citoyen sur le quartier.

Au-delà de ces participants, tout habitant porteur d'une idée ou d'une volonté de dynamiser le quartier pourra s'inviter à ce Conseil.

Une prochaine rencontre est proposée le **vendredi 7 janvier 2022 au sein du "Café Associatif" de la C.L.C.V.** afin d'envisager des projets avec les habitants du quartier et répondre ainsi à l'appel à projets.



## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES !

L'année passée, 159 400 personnes ont été signalées comme victimes de violences intrafamiliales par les services de police français. Face à cet enjeu de société et à l'évidente nécessité de sensibiliser le public, la Ville de Yutz a organisé en partenariat avec les villes de Manom et Rochonvillers, son premier salon "Stop aux violences intrafamiliales" le 25 novembre dernier.

Comment identifier les violences, les signaler, les prévenir et mettre en place des politiques publiques pour y mettre un terme ? Tels sont les sujets qui furent abordés lors de cette Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Grâce à ce salon, ce sont plus de **90 personnes** de notre territoire qui ont aujourd'hui la possibilité de devenir acteur dans la protection des victimes de violences domestiques.

La Municipalité souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des participants : ATHENES (Association Thionilloise pour l'Essor de Nouveaux Espaces Sociaux), C.I.D.F.F., Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), A.T.A.V. (Association Thionilloise d'Aides aux Victimes), A.E.A. Ordre des

Avocats, La Mission Locale, Le Centre social Jacques Prévert, APSIS Emergence, CSP Thionville, LÉA (Lieu d'écoute et d'Accueil), C.A.P.F.T.

Mais le travail ne s'arrête pas là et des interventions au sein des **établissements scolaires** de la ville sont d'ores et déjà programmées par la Police nationale.

Elle doivent permettre de sensibiliser et faire réfléchir les élèves à l'importance des notions de dignité, d'égalité, de respect mutuel, et leur faire prendre conscience, par exemple, que les propos sexistes instaurent un rapport de force qui peut conduire à d'autres formes plus graves de violences.

## LE C.I.D.F.F.

**L'association C.I.D.F.F. ( Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles ) est en tête du réseau de prévention et d'accueil pour les femmes victimes de violences du secteur et offre un accueil et une écoute pour les victimes.**

Les membres du réseau se réunissent en moyenne cinq fois dans l'année dans des réunions qui se tiennent dans les locaux des partenaires du secteur. Ces rendez-vous génèrent des échanges sur la pratique professionnelle de chacun et sur les difficultés rencontrées.

**L.E.A. ( Lieu d'Écoute et d'Accueil ) un accueil complémentaire au C.I.D.F.F. :**

Ses objectifs sont d'accueillir les femmes victimes de violences dans le respect de la confidentialité, de leur permettre de révéler une situation de violences, de rompre l'isolement, de trouver une écoute spécifique et de proposer un accompagnement en rendant disponible sur un même lieu le plus grand nombre d'informations. **( L.E.A. - 6, rue du Cygne à Thionville )**

La constitution d'un réseau associée à une meilleure connaissance des structures partenaires ont permis de repérer et d'accompagner un plus grand nombre de victimes et d'informer plus de femmes.

**3919**

**LE NUMÉRO D'ÉCOUTE,  
D'INFORMATION ET D'ORIENTATION**

Violences Femmes Info  
C'est un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Anonyme et gratuit, il est accessible depuis un poste fixe et un mobile.

# Accueils DE LOISIRS

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) mis en place depuis octobre de l'année dernière durant les petites vacances ont rencontré un beau succès.



Ces accueils ont su ravir les jeunes de 3 à 17 ans par la variété de leurs activités et par le thème original proposé chaque semaine. Après " La découverte de notre Région " et " la Faune et la Flore ", les vacances de février proposeront deux nouvelles thématiques :

- du 7 au 11 février  
**" L'artiste qui se cache en vous. "**
- du 14 au 18 février  
**" À la découverte du monde ! "**

Les places sont limitées. Les inscriptions se feront jusqu'au 31 janvier 2022 auprès du service Jeunesse et Sport.



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR  
DISPONIBLES SUR :

[www.ville-yutz.fr/2021/12/10/accueil-de-loisir-de-fevrier-2022](http://www.ville-yutz.fr/2021/12/10/accueil-de-loisir-de-fevrier-2022)

Renseignements :

☎ : 03 82 82 26 91

ou par courriel à :

✉ [servicejeunesse@mairie-yutz.fr](mailto:servicejeunesse@mairie-yutz.fr)



## Stage B.A.F.D.

La Ville en partenariat avec l'organisme « Anima découverte, culture et formation » organise en ce début d'année, une formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en Accueil de Loisirs.

Ce stage se déroulera du samedi 5 au dimanche 13 février 2022. Le coût de la formation sera de **550 €** par stagiaire.



# Colis aux AÎNÉS



**Cette année encore, les séniors yussois n'ont pas été oubliés et de nombreuses attentions leur étaient réservées pour qu'ils puissent passer de belles fêtes de fin d'année.**

▪ Dans les E.H.P.A.D., des colis préparés par les services de la ville ont été distribués. Ils étaient accompagnés cette année par des plaids spécialement confectionnés par « Les Mamies Tricoteuses ». Au total, **130 couvre-jambes** ont ainsi pu être distribués aux « Erables » et à la clinique Sainte Élisabeth.

▪ le 9 décembre à 15h au foyer « Les Bleuets », un goûter était organisé au cours duquel les pensionnaires ont pu déguster des buchettes aux fruits rouges réalisées par la Boulangerie Boulot. Un ballotin de chocolat confectionné par la boulangerie « Maison Schaming » a également été offert aux bénévoles du foyer.

▪ Mi-décembre, **914 colis de Noël** ont été distribués à la Maison de l'Arc-en-Ciel (198 colis pour personne seule et 716 colis pour couples).



**Au menu :** bloc de foie gras de canard, pain d'épices spécial foie gras aux figues, mitonné de canard sauce bordelaise aux cèpes, galettes, gelée « le baiser volé » fraise à la rose, confiture abricot amande fleur d'oranger, le tout accompagné d'une bouteille de

vin moelleux et en supplément un pot de compotée de poire aux épices.

Un menu de fête qui a été rendu possible grâce aux partenaires de la ville, la Sommellerie de France et Les jardins d'Husange.

## FÊTE FORAINE de printemps

**Rendez-vous incontournable de ce début d'année, la fête foraine de printemps se tiendra du 6 au 20 février 2022 sur la place Saint-Nicolas.**

**Venez savourer barbe à papa ou autres pommes d'amour et laissez-vous retomber en enfance. Tournez-manèges !**





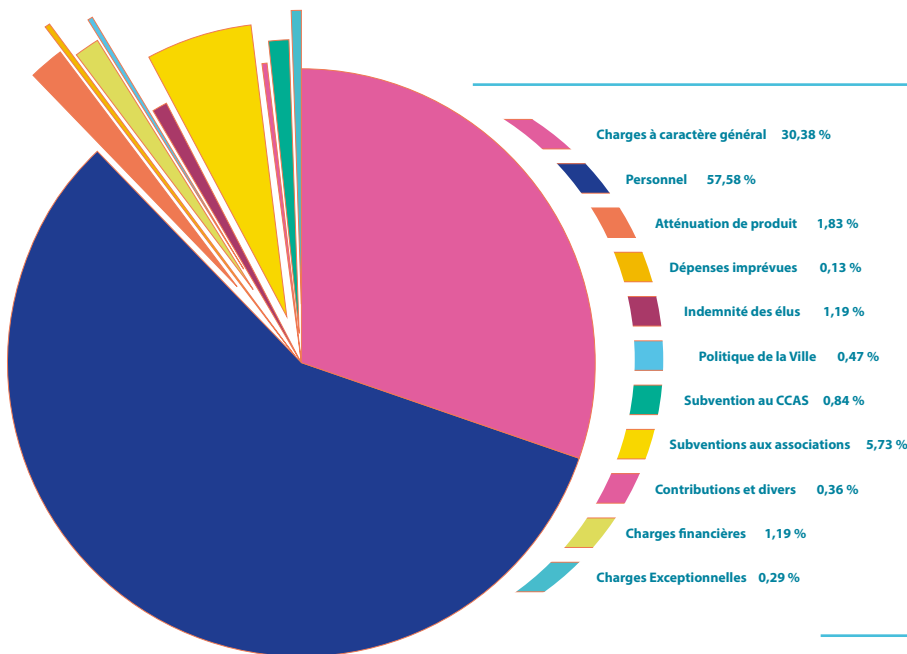
# Dossier BUDGET 2022

**Les prochaines échéances électorales et les incertitudes liées à la crise sanitaire et à l'éventuelle reprise économique, incitent à être raisonnables dans l'élaboration du budget 2022.**

Les augmentations incompressibles des dépenses de personnel avec notamment la revalorisation de toutes les catégories C ainsi que celles liées aux fluides (eau, gaz, électricité, bois et assurances) ont un impact non négligeable sur les dépenses de fonctionnement. De plus, les nouveaux services proposés à la population comme la mise en place des mercredis éducatifs sur

la journée et des centres de loisirs à partir de 3 ans lors des vacances scolaires intègrent en année pleine ce budget de fonctionnement.

En outre, en 2022, en complément de la première édition de Yutz Plage, le retour des Euphoryques en mai prochain vient gonfler les charges à caractère général.



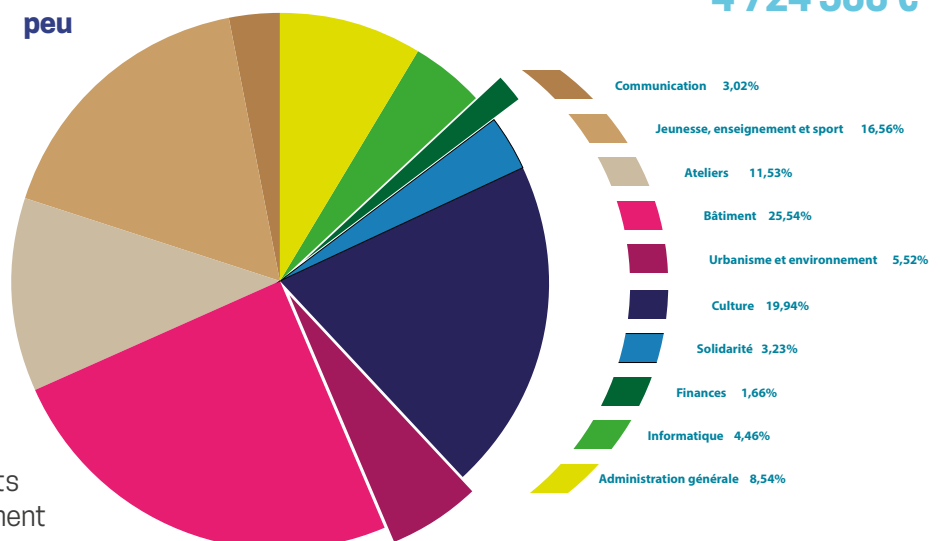
**DÉCOMPOSITION DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT**  
**MONTANT TOTAL :**  
**15 548 965 €**

**Pour autant, les besoins en investissement sont bien réels. La Ville s'est considérablement développée démographiquement ces dernières années et de nombreuses infrastructures sont vétustes ou peu équipées, voire manquantes.**

Elles doivent donc être modernisées ou recrées de telle sorte à garantir à la population un service de qualité dans des bâtiments plus modernes et moins énergivores.

En outre, le reboisement du parcours de santé, la végétalisation des cours d'école, les dépenses liées au déplacement en mode doux ou encore la révision du Plan Local d'Urbanisme sont autant d'investissements nécessaires participant durablement à l'amélioration du cadre de vie.

**POURCENTAGE PAR SERVICE DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRALE**  
**MONTANT TOTAL :**  
**4 724 500 €**



# UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE 7 733 280 €

DÉCOUVREZ LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT PRÉVUES SUR L'EXERCICE 2022 :

## ■ AMÉNAGEMENT DE LA VILLE :

- révision du Plan Local d'Urbanisme pour un futur développement raisonné de notre Ville,
- démolition du Val Joyeux, puis démarrage des travaux pour sa reconstruction en un espace plus moderne et écologique, dont la modularité permettra l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et réceptions...
- création d'un parking public au 8 rue de la République,
- reboisement du Parcours de Santé,
- mise en place d'un gazon synthétique sur le City-Stade du complexe Saint-Exupéry,
- création d'un parking public à proximité de l'école Victor Hugo,
- aménagement d'une aire de jeux pour enfants sur le quartier de Yutz-Cité,
- végétalisation de l'Aéroparc,
- schéma communal des pistes cyclables, engagement des premiers travaux pour l'amélioration du réseau cyclable.



## ■ VOIRIES :

- requalification de la rue des Prés,
- étude et engagement des travaux de requalification de la rue Anatole France,
- études et travaux pour la réhabilitation du pont situé rue du Fort.



## ■ SCOLAIRE ET JEUNESSE :

- isolation thermique, reprise des façades et de la toiture de l'élémentaire Schuman,
- isolation thermique et reprise des façades de la préélémentaire Schuman,
- isolation thermique et reprise des façades du R.A.S.E.D.,
- végétalisation de la cour du R.A.S.E.D.,
- végétalisation de la cour de l'école Victor Hugo,
- acquisition de Vidéo Projecteur Interactif,
- réfection des sanitaires de l'école préélémentaire Charles Péguy.



## ■ SPORTS :

- réfection des vestiaires du Stade de la Forêt,
- réalisation d'une clôture au stade Denis Muller.



## ■ CULTURE :

- travaux de modernisation de l'amphY.

## ■ SÉCURITÉ :

- développement de la Vidéoprotection,
- modernisation des dispositifs type Alarme des différents bâtiments municipaux.

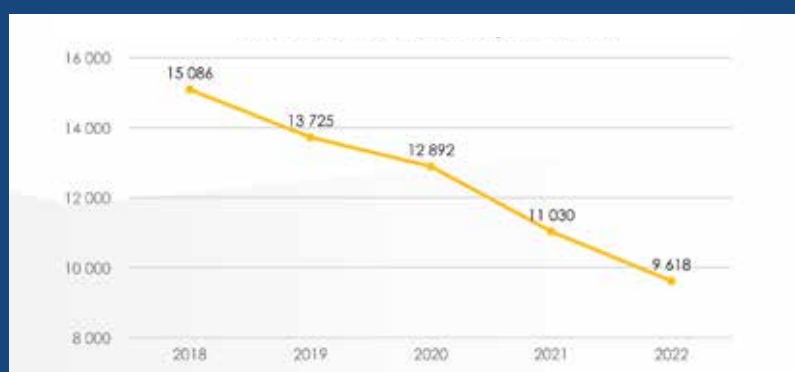


## Le désendettement de la ville se poursuit !

L'ensemble de ces investissements s'inscrivent dans la volonté municipale de ne pas augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière en 2022 et de maintenir un endettement raisonné !

La dette par habitant sera donc de **580 €**, inférieure à la moyenne nationale des communes de la strate qui est de **862 €**.

## ENCOURS DE LA DETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER EN K€



# Les travaux **DANS LA VILLE**



## SUIVI DE PROJET

**Un parking sera aménagé en lieu et place de la grange du 8 rue de la République, au printemps 2022, permettant de se stationner à proximité de la Salle BESTIEN.**

- 33 places de stationnement dont une place P.M.R. ;
- Entrée en sens unique depuis la rue de la République ;
- Sortie par la rue des Romains ;
- Mise en place de pavés drainants, du même type que ceux installés sur le parking, sis 52 rue de la République, qui permettront aux eaux d'infiltration d'être rejetées vers le réseau d'assainissement existant sur le domaine public ;
- Emprise totale de 980 m<sup>2</sup> ;
- Intégration d'espaces verts.

Montant total estimé des travaux : **150 000,00 € TTC**



## Suivi du projet **"Val Joyeux"**

**Nous avons le plaisir de vous présenter une première esquisse de ce que pourrait être le prochain bâtiment du Val Joyeux. Voici la vision proposée par Guillemette GILLE du cabinet « Dynamo Associés » retenu pour sa réalisation :**

« Le projet est conçu tout en bois, aucune monumentalité n'est exprimée, il en ressort plutôt l'esprit de la cabane, du refuge, de l'observatoire. On y admire la nature, on s'y sent protégé. Le site étant déjà superbe, le projet est sobre et discret pour ne pas rivaliser avec le site mais, au contraire, le mettre en valeur.

Une attention particulière est portée aux liaisons du bâtiment vers l'extérieur afin que les enfants du centre aéré et les futurs occupants (associations et événements festifs) puissent accéder aux différents espaces aussi par l'extérieur. »

Guillemette GILLE



# Innovation & SÉCURITÉ

**Le rond-point de l'avenue des Nations à l'entrée de Yutz étant accidentogène, la Municipalité a souhaité mettre en place une solution efficace pour en réduire le risque.**

Ainsi, la Ville de Yutz, en partenariat avec l'entreprise locale BGLUM, a décidé de la mise en place d'un système innovant et autonome pour sécuriser le passage piéton de ce giratoire, où plus de 25 000 véhicules circulent chaque jour.

Unique en France, ce procédé breveté SECURPASS, sécurise le passage piéton sans action humaine, par le déclenchement automatique d'un dispositif lumineux.



**En fonction de la luminosité et de l'heure de la journée, le dispositif lumineux diffère :**



**1** ■ Ainsi, en pleine journée, dès qu'un piéton ou un cycliste aborde le passage piéton, un feu orange et un message rouge lumineux Piétons Danger, intégré au candélabre, se mettent à clignoter dans les 2 sens pour avertir les automobilistes de son passage.

**2** ■ En pleine nuit, l'énergie emmagasinée au cours de la journée par les panneaux solaires permet de diffuser une intense lumière bleue au sol pour prévenir les automobilistes.

Le caractère innovant de ce dispositif réside dans le fait que les différents événements lumineux n'apparaissent pas de façon permanente mais uniquement lorsqu'un piéton ou un cycliste aborde le passage sécurisé via un détecteur de mouvement. Il n'y a donc besoin d'aucune intervention humaine pour le déclencher, que ce soit par un bouton poussoir ou autre.

**Enfin, ce dispositif confère d'autres avantages :**

- Une totale autonomie : aucun besoin d'apport d'énergie électrique,
- Pas de détérioration de bornes LED installées sur la chaussée,
- Son efficacité reste inchangée, quelles que soient les conditions climatiques (neige, pluie, ...).

# L'AÉROPARC, DÉJÀ 10 ANS... ET TOUJOURS EN PLEIN ESSOR !

Ce fut un beau projet de lancer la réhabilitation de l'immense espace laissé par l'ancien aérodrome, en un magnifique parc dédié aux loisirs et aux espaces verts. Un projet, certes ambitieux, mais avec une réelle dynamique en plein cœur de la ville, un point central qui a permis de relier les différents quartiers. Du premier arbre planté en décembre 2012 à ce jour, l'aéroparc ou « poumon vert » de notre commune semble toujours être en pleine expansion.



Cela fait déjà 10 ans que l'aéroparc offre aux habitants de la commune ou des villes voisines, des plus petits aux plus anciens, la possibilité de s'y retrouver pour profiter pleinement des différents espaces aménagés : de la promenade aux pratiques sportives ou au jardinage, chacun profite à sa manière de cet endroit, qu'il soit calme ou animé par les différentes manifestations de la ville.

Doté au départ de plusieurs zones telles qu'un plan d'eau d'agrément, d'équipements publics, de jardins familiaux, d'un jardin sonore, d'un belvédère, et d'axes de circulation pour les piétons, les joggeurs, les cyclistes et ceux pratiquant du roller, le parc n'a cessé de se développer.

On y a installé des aires de jeux pour les enfants, des appareils de musculation et de gymnastique, un circuit de « Pumtrack » et on y plante des arbres comme ceux des naissances par exemple.





**L'ambition de la municipalité de végétaliser la ville continue de se poursuivre à travers différents projets comme les aménagements de cours d'écoles et celle du RASED, mais également par la création de nouvelles ambiances à l'aéroparc entre le chemin du Helpert et celui des Prairies en cette nouvelle année 2022.**



En effet, tous les sens vont être en éveil grâce à l'aménagement d'un « **jardin des 5 sens** » sur une surface d'environ **800 m<sup>2</sup>** au niveau du Chemin du Belvédère. La vue est le sens principal développé par le jardin grâce à l'élaboration de massifs avec des couleurs et des hauteurs différentes. L'odorat est le deuxième sens mis à contribution avec l'utilisation de plantes comme les pivoines, le lys, la menthe, la lavande, les rosiers, le muguet... puis, le toucher permet de garder le contact avec les plantations. L'ouïe sera aussi développée par la mise en place de carillons réalisés avec des Bambous et de l'acier, mais aussi par le son émis par le vent dans certaines plantes hautes comme l'herbe de Pampa ou le Miscanthus. Et pour terminer avec le meilleur des sens, le goût sera mis à l'honneur dans le jardin puisque nous pourrons nous régaler avec la sauge, la menthe chocolat, l'oseille, la plante à huîtres (mertensia maritima) mais aussi les framboises, les fraises...

Ensuite, au bord de l'allée des Roseaux, **des carrés de verdure et de fraîcheur** vont être créés afin de trouver un peu d'ombre surtout pendant les périodes les plus chaudes de l'année. Il y sera planté des arbres de diverses typologies : des arbres à fleurs tels que le cerisier à fleurs ou le magnolia, des arbres à fruits (pommiers, poiriers, cerisiers), des arbres à feuillages mais aussi des résineux.

On plantera aussi des rosiers paysagers, des arbustes à petits fruits comme les groseilliers, les cassissiers ou les mûriers, et des arbustes à fleurs.

Entre ces deux nouveaux espaces, **un parcours « sensation avec les mains »** sera composé de bacs surélevés dans lesquels différents matériaux seront déposés comme de la terre, du sable, de l'écorce, des cailloux...

**Un concept qui devrait plaire aux plus petits !**

Et pour terminer, **l'avion fleuri** reviendra et sera installé en haut du belvédère.



Un beau projet qui sera mis en place par les Services techniques de la ville qui ont déjà le mérite d'entretenir avec soin l'aéroparc et tous les espaces verts de la commune.

# Agenda

## SAISON CULTURELLE



### → The Motherfunkers Band

**Vendredi 14 janvier 2022 ■ 20h30 ■ Salle Bestien**  
// Concert Soul, funk, jazz

Certaines choses semblent écrites d'avance... Janvier 2019 signe l'acte de naissance des Motherfunkers, cover-band bourré d'énergie dont l'énorme groove est la principale caractéristique. Ils puisent dans le répertoire de Tower of Power, James Brown, Earth Wind and Fire...

### → Le grand ballet de Kiev « LE LAC DES CYGNES »

**Mardi 18 janvier 2022 ■ 20h30 ■ l'amphY**

// Danse

« Le Lac des Cygnes » raconte l'histoire du prince Siegfried et d'Odette, condamnée à se transformer en cygne dès le lever du jour.

Ce spectacle est un régal pour tous les admirateurs de danse. La performance des artistes issus du célèbre Grand Ballet de Kiev ne laisse personne indifférent. Ce spectacle est une symphonie de la danse, touchante et merveilleuse, un chef d'oeuvre du ballet classique.



### → « Boeing-Boeing »

**Jeudi 20 janvier 2022 ■ 20h30 ■ l'amphY**

// Théâtre avec Paul Belmondo, Marie-Hélène Lentini, Valérie Bègue, Roland Marchisio, Jessica Momprou et Julie Nicolet.

Bernard est un architecte à succès qui entretient des liaisons parallèles avec trois hôtesses de l'air qui ignorent chacune l'existence des deux autres.

Il jongle entre ses trois femmes avec l'aide de Berthe, sa bonne, pour éviter qu'elles ne se rencontrent, jusqu'au jour où... des intempéries bousculent son rythme minuté.

### → Maxime Le Forestier « PARAÎTRE OU NE PAS ÊTRE »

**Jeudi 27 janvier 2022 ■ 20h30 ■ l'amphY**

// Concert

« Je fais des chansons dont le point commun est d'avoir été écrites dans la même période. Et, pour ce qui est des chansons de cet album, dans le même lieu. »

Voici donc, presque six ans après « Le Cadeau », une dizaine de nouveaux titres poétiques, réalistes ou ironiques – une moisson riche et limpide, avec son élégance coutumière et sa chaleur consolante.





→ **« CACHE-MOI SI TU PEUX »**  
**Mardi 22 février 2022 • 20h30 • l'amphY**  
 // Théâtre

Mathilde (Léa François) est en couple avec Jérôme (Alex Goude), et s'apprête à passer du temps avec lui, en amoureux. Gwen (Jane Resmond), est elle aussi en couple avec Jérôme, et s'apprête à passer du temps avec lui, en amoureux. Mathilde ne connaît pas l'existence de Gwen, Gwen ne connaît pas l'existence de Mathilde. Il y a des rendez-vous dans l'existence qui ne devraient pas avoir lieu. Bonne chance Jérôme !

→ **Virginie Hocq « Ou presque »**  
**Vendredi 25 février 2022 • 20h30 • l'amphY**  
 // One Woman Show

Alors qu'elle débarrasse l'appartement de son père disparu, Virginie nous fait entrer dans une ronde de cartons remplis de souvenirs et de surprises. Au fil de l'histoire qu'elle nous conte, apparaissent des objets qui la projettent à diverses périodes de sa vie : l'enfance, l'adolescence ou la vieillesse – qu'elle ne veut surtout pas côtoyer – et même la glissade de son papa, comme elle l'appelle si délicatement.



→ **Trio A. Storni**  
**Vendredi 25 février 2022 • 20h30 • Salle Bestien**  
 // Concert classique

Les salons musicaux appelés Schubertiades réunissaient des artistes, professionnels ou non, qui souvent travaillaient et jouaient ensemble. On y joue, on chante, on se regarde, on discute. Cette idée de partage simple et franc correspond beaucoup au trio A. Storni et c'est au travers de l'œuvre de Schubert qu'ils entament une conversation intime et profonde.

## EXPOSITIONS *MAISON DES BAINS*



← **ROLAND MEHL ET PIERRE CHEVRIER**  
**Les 12, 15, 16, 19, 22 et 23 janvier 2022**  
 - 14h à 18h  
 « PHOTOS NATURE EN LORRAINE »

→ **AL ENCRENOIRE AMANDINE LEFEBVRE**  
**Les 5, 6, 12 et 13 février 2022**  
 - 14h à 18h  
 « LOUPE URBAINE »



→ **PHOTO CLUB THIONVILLE-YUTZ**  
**Les 19 et 20 février 2022**  
 - 10h à 12h & 14h à 18h  
 « GRAND FORMAT »



## Un budget 2022, bien équilibré,

Après le débat d'orientation budgétaire du 23 novembre et le vote du budget du 15 décembre dernier, les membres du Renouveau Yussois ont proposé aux deux groupes minoritaires un budget en augmentation de 2,3 % sur la partie fonctionnement et de 60 % sur la partie investissement.

Ces éléments budgétaires ont été construits **sans augmenter les taux d'impositions communaux** de telle sorte à préserver le pouvoir d'achat de tous, déjà bien impacté par l'augmentation des dépenses incompressibles, comme le gaz, l'électricité et diverses assurances.

Pour les uns, ce budget n'est pas assez ambitieux considérant que la conjoncture économique actuelle permettrait d'investir davantage et par conséquent, d'emprunter sur les marchés pour financer d'autres projets d'envergure.

Ce raisonnement pourrait sembler pertinent si les incertitudes économiques futures étaient connues. Or les prochaines échéances électorales, les dépenses liées à la crise sanitaire et la situation financière nationale sont autant d'éléments qui appellent à **l'élaboration d'un budget raisonné**. Pour la bonne information de tous, le déficit public de la France s'établit à 115 % du P.I.B à fin 2021 contre 97,5 % en 2019 avec un objectif fixé par les dirigeants français et européens à 80 %.

Au deuxième semestre 2022, les élections présidentielles et législatives se tiendront dans notre pays. Sachant que les recettes communales proviennent à environ 25% des dotations de l'Etat, quelles seront les prochaines politiques publiques en matière de dotations des collectivités ? Quels choix budgétaires seront faits pour rembourser l'augmentation de la dette publique ? Aujourd'hui toutes ces questions restent encore sans réponse si bien qu'augmenter les charges financières de notre commune demeure trop risquée.

Pour les autres, les moyens alloués à l'écologie restent des rustines, alors qu'entre la rénovation thermique du groupe Pasteur, la création d'un verger partagé, la réfection du parcours de santé, et les différentes modifications du P.L.U. permettant de freiner le développement de projets immobiliers, c'est un montant sans précédent de plus de 750 000 d'euros qui a été investi en 2021 en faveur de la transition écologique.

Pour autant avec ce budget équilibré comme elle le fait depuis 18 mois, la majorité continuera à moderniser notre ville, proposera aux yussoises et yussois de nouveaux services et équipements plus modernes et performants, engagera plus d'un million d'euros dans la transition écologique.

L'ensemble des membres du Renouveau Yussois vous souhaitent une excellente année 2022. Que cette année soit source de bonheur de santé et de sérénité à partager sans modération avec l'ensemble de vos proches.

**Les membres du Renouveau Yussois,**



## **Malgré les opportunités, une ambition limitée pour Yutz en 2022...**

L'année 2021 a été marquée par une reprise au niveau de notre pays, malgré la pandémie toujours présente, mais sous contrôle. Grâce au développement de la vaccination, notre pays a pu bénéficier d'une reprise de la vie économique, sociale et culturelle. Nous pouvons remercier en particulier tous les Yussois qui ont contribué au bon fonctionnement du centre de vaccination.

Au niveau de notre ville, nous avons ainsi pu nous réjouir de revoir des manifestations comme le défilé et le marché de Saint Nicolas. Les spectacles et manifestations culturelles ont également été relancés et les associations ont pu reprendre un fonctionnement quasiment normal.

Au mois de décembre 2021, un nouveau budget de la ville a été voté, et notre groupe regrette son ambition mesurée. En effet, les projets d'investissement concernent principalement des rénovations ou des améliorations de l'existant, par exemple la réhabilitation du Val Joyeux ou le remplacement de la salle Petit Prince pour la restauration scolaire. Ces améliorations sont certes positives, mais la ville n'a pas de projets nouveaux, apportant une valeur ajoutée aux Yussois et répondant aux infrastructures manquantes telles qu'évoquées lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Cette situation est d'autant plus regrettable que le contexte actuel permet d'avoir accès à des aides inédites, mais limitées dans le temps, grâce aux plans de relance français et européen. Cette situation est également difficilement compréhensible, au regard des finances de notre ville. En effet, nous sommes actuellement à un niveau d'endettement par habitant de 33% plus faible que celui des villes comparables et le niveau d'autofinancement en forte hausse de +46% par rapport à 2017. Or, l'objectif d'une ville n'est pas de constituer une « bulle d'épargne », mais de tout mettre en œuvre pour rester dynamique, améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins des habitants. Sachant que le niveau des taxes payées par les Yussois est très élevé par rapport à d'autres villes de même taille et que lors du Conseil Municipal de novembre la majorité a voté en plus la fin de l'exonération de la taxe foncière de 2 ans pour les nouvelles constructions et l'augmentation de la taxe d'aménagement de 3 à 5%, les habitants sont en droit d'espérer que leur ville se développe, or il semble difficile pour la majorité de planifier et d'exécuter davantage de projets.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.  
Et restons à votre écoute pour relayer vos attentes.

**Ensemble nous espérons  
Ensemble nous réussirons  
Ensemble pour Yutz – EPY  
ensemblepouryutz@orange.fr**

## **Tous nos meilleurs vœux...**

Tous nos meilleurs vœux pour une ville plus transparente, qui informe de ses projets et rend compte de ses choix et arbitrages...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville en phase avec les besoins de ses habitants, et qui pense et agit pour une mobilité optimisée...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville plus solidaire, qui protège et accompagne les plus fragiles, les plus précaires...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville plus raisonnable et raisonnée, une ville du « bien vivre » qui réinvente et met en perspective un urbanisme enfin maîtrisé, respectueux de son environnement...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville sobre, qui montre l'exemple, anticipe et répond aux enjeux énergétiques et climatiques...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville soucieuse de la santé de nos concitoyens et qui s'oppose réellement, avec force et conviction, aux nuisances des aventures industrielles mortifères...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville plus démocratique, plus proche de ses habitants, qui écoute la pluralité des opinions, organise et favorise la participation de tous et de chacun aux décisions qui les concernent...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville qui a véritablement le souci de ses agents, et qui fait montre de bienveillance et de reconnaissance des professionnalités déployées en faveur de la population...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville éducative qui innove, encourage, stimule et fédère les énergies...

Tous nos meilleurs vœux pour une ville qui conçoit des partenariats féconds et envisage les dynamiques associatives comme creuset du lien social...

Tous nos meilleurs vœux pour une agglomération moins bureaucratique, plus lisible dans ses missions et devoirs, au service des citoyens de la communauté d'agglomération...

Enfin, nous vous adressons à chacun et chacune tous nos meilleurs vœux, les plus chaleureux, de joies, de sérénité et de petits bonheurs ; que cette année nouvelle nous permettent, ensemble, de réinventer – en mieux – la vie d'avant.

**Le groupe « Vivre Mieux à Yutz »**



# AGENDA DES MANIFESTATIONS



**CONCERT DE NOUVEL AN**  
→ 9 janvier 2022

🕒 : dès 15h 📍 : l'amphY



**COLLECTES DES SAPINS DE NOËL**  
→ 17 et 18 janvier 2022

Pensez d'ores et déjà à noter les dates du 17 et 18 janvier dans vos agendas !

- Aucune décoration, ni sac à sapin.
- Pour les riverains d'impasse, le camion ne rentre pas dans ce type de voirie, merci d'amener votre sapin sur la route principale.
- Pour les usagers desservis en conteneurs enterrés, veuillez déposer votre sapin aux abords de la plateforme de conteneurs.
- Les sapins doivent être présentés à la collecte la veille au soir.

Plus d'informations sur :  
[www.agglo-thionville.fr/collecte-de-sapins/](http://www.agglo-thionville.fr/collecte-de-sapins/)

→ **9-Janvier**  
**Equitation : Horse-ball**  
Yutz Passion Cheval  
🕒 : 10h-17h  
📍 : Centre équestre



→ **15-Janvier**  
**Bourse aux jouets et puériculture**  
APE  
🕒 : 9h-17h30  
📍 : Salle Bestien



→ **22-Janvier**  
**Repas dansant**  
ARS  
🕒 : 20h  
📍 : amphY



→ **28-Janvier**  
**Soirée spectacle**  
Le Fan Club de Matthews  
🕒 : 20h  
📍 : amphY



→ **30-Janvier**  
**AS Boxe Tournoi**  
AS de Boxe de Yutz  
🕒 : 15h  
📍 : Gymnase Mermoz



→ **2-Février**  
**Don du Sang**  
Amicale de donateurs de sang  
🕒 : 16h-19h30  
📍 : amphY



→ **6-Février**  
**Thé dansant**  
Les Vieilles Tiges  
🕒 : 15h  
📍 : amphY

→ **13-Février**  
**Concert des Joyeux Lurons**  
Joyeux Lurons  
🕒 : 15h  
📍 : amphY



→ **19-Février**  
**Portes ouvertes Gym urbaine**  
Société de gymnastique  
🕒 : 9h-17h  
📍 : Gymnase Antone



→ **18 et 20 Février**  
**Vide dressing**  
AVF  
🕒 : 8h-18h  
📍 : Salle Bestien



**Compétition Gym urbaine**  
Société de gymnastique  
🕒 : 9h-20h  
📍 : Gymnase Antone



→ **25-Février**  
**Concours de Belote**  
ARS  
🕒 : 19h-23h  
📍 : Salle Petit Prince



**Journée Contrat AMAP**  
Cultures d'Avenir  
🕒 : 10h-12h30  
📍 : Salle Petit Prince



**Tournoi FLUO**  
ASVB  
🕒 : 17h-4h  
📍 : Gymnase Mermoz



→ **27-Février**  
**Repas africain FADAMA**  
🕒 : 12h  
📍 : Salle Petit Prince

# AGENDA de la M.J.C.

## → 07.01 - Théâtre

« Ciné Paris » - 20h  
Par La compagnie Incognito  
Entrée libre

## → 12.01 - L'heure du conte pour tous

« Grand-mère neige » - 15h et 16h15  
Tarif : 3 €

## → 14.01 - Spectacle - Conférence

« Le Poil Incarné » - 20h  
Création d'Estelle Brochard  
du collectif l'ouvre-boîtes  
Sur réservation

## → 21.01 - Conférence

« Ces mots qui nous trahissent » - 20h

## → 02.02 - Spectacle jeune public

« Contes et légendes de Bretagne »  
- 15h  
Contes lus et interprétés par Joanna  
Bertrand et Sullivan Da Silva.  
Tarif : 5 €

## → 04.02 - Théâtre

« Hold up jean Stuart » - 20h  
Par Les Clopains d'abord  
Entrée libre

## → 25.02 - Humour

« Inconscient » - 20h  
Quand l'humour rencontre la  
psychologie par Josselin DAILLY  
Entrée libre

### Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière  
30 rue de la Pépinière  
☎ 03 82 56 20 73  
✉ [accueil@mjc-yutz.com](mailto:accueil@mjc-yutz.com)  
🌐 [www.mjc-yutz.com](http://www.mjc-yutz.com)

# PERMANENCES :



## → Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



## → Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou [ww.3237.fr](http://ww.3237.fr))



## → Infirmiers(ères)



à partir du 01.01	Audrey ROEDER	06 81 33 89 37
à partir du 08.01	Magalie DERECH	06 67 21 22 44
à partir du 15.01	Marjorie BLANRUE	03 82 54 24 52
à partir du 22.01	Bruno CARRE	03 82 59 46 59
à partir du 29.01	Priscillia LEININGER	06 67 21 22 44
à partir du 05.02	Laurence GUFFLET	06 38 40 27 33
à partir du 12.02	Hélène FAUL	06 45 43 02 58
à partir du 19.02	Marie Laure SCHWEITZER	06 80 40 32 87
à partir du 26.02	Karen DUVIGNEAUD	03 82 54 24 52
à partir du 05.03	Martine BOUDOT	06 81 33 89 37



## → Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les mercredis 5 janvier et 2 février de 9h à 11h30 et les 20 janvier et 17 février 2022 de 14h à 16h30 :

**Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle  
1<sup>er</sup> étage - salle CITADELLE - Bureau 102**

**Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.**

## Naissances



Luca BOHNE  
le 31 août 2021



Giulia BUTOT  
le 23 septembre 2021



Nathan LAMBOLEY  
le 6 octobre 2021



Paulin GRUNEWALD  
le 26 octobre 2021



Arash AHAMED  
le 31 octobre 2021



Augustin PICONE  
le 3 novembre 2021



Iris-Eva LÉGER  
le 4 novembre 2021



Lisa MAURICE  
le 7 novembre 2021



Violette NGUYEN VELLINGER  
le 12 novembre 2021



Elya MANCHEGO REY  
le 2 décembre 2021

## Mariages



Sara DOUIDI et Mohammed  
Yacine HAMMADA  
le 11 décembre 2021

## Décès

- 02.10 Andrée BARBÉ née BARETH
- 18.10 Marcelle JAILLOT née MININGGIO
- 25.10 Serge LEFEBVRE
- 02.11 Raymond LAMORA
- 03.11 Marcel KREMER
- 06.11 Andrée MAUJAR
- 10.11 Raymond BAUER
- 10.11 Marie CALABRESE née SCHRAMM
- 18.11 Marie-Thérèse BERÇOT
- 24.11 Mohamed DRIDI
- 30.11 Madeleine GLESNER née KÖHLER
- 30.11 Hélène SOLT née LAFOND
- 02.12 Paula DAL FITTO née MERTL
- 7.12 A Ahmed DOUBA
- 11.12 Olga MALICK née CLODY
- 16.12 Nicolas BECKRICH
- 18.12 René NENNIG
- 19.12 Patrick MARCHAL
- 22.12 Léon BERTOLDI

## ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

**Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus longtemps et vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage ?**

Plusieurs formules s'offrent à vous avec la présence des élus et de la presse :

- soit une fête familiale à l'occasion de laquelle ils se déplacent,
- soit le renouvellement de vos vœux au salon d'honneur de la mairie.

**À noter :** si votre anniversaire de mariage avait lieu durant le confinement, il vous est encore possible de bénéficier d'une des formules ci-dessus !

**Pour tout renseignement :**

Mairie de Yutz - Service solidarité aînés

93 rue du Président Roosevelt  
57970 YUTZ

☎ 03 82 82 26 15

**Horaires d'ouverture :**

Lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h  
Fermé le jeudi matin

# Élections 2022



- ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : les 10 et 24 avril 2022

- ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : les 12 et 19 juin 2022

## Les dates limites d'inscription sur les listes électorales :

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

## Vous pouvez vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation de justificatifs d'identité et de domicile\* numérisés;
- **en mairie**, sur présentation de justificatifs de domicile\* et d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant des justificatifs de domicile\* et d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

## Un peu d'histoire :

Conformément à l'article 3 de la Constitution, tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques ont le droit de voter, sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou de convictions politiques. Depuis 1791, ce droit a été progressivement étendu à l'ensemble de la population française de plus de 18 ans, sauf dans certains cas de privation des droits civils.

## Le droit de vote des femmes, l'ordonnance du 21 avril 1944 :

L'article 17 de l'ordonnance du 21 avril 1944 (portant organisation des pouvoirs publics en France après la libération) donne aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans les mêmes conditions que les hommes. Il est le résultat d'un combat de plusieurs siècles et d'un processus législatif de courte durée. Le droit de vote permet aux citoyens d'un État de voter pour exprimer leur volonté, à l'occasion d'un scrutin.

\* Les justificatifs de domicile doivent dater de moins de 3 mois.

## Mairie

107 Grand rue  
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex  
Tél : 03 82 82 26 82  
www.mairie-yutz.fr  
yutz@mairie-yutz.fr

## Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h  
9h - 12h le samedi (État civil uniquement)

## Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle  
Tél : 03 82 82 26 82

## Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt  
Tél : 03 82 82 26 15

## Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz

67 rue du Stade  
Tél : 03 82 56 43 00

## Agence postale

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 17h  
Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17h  
Samedi : 9 h à 12 h

## Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière  
Tél : 03 82 82 26 89

## Police municipale

Espace Commandant du Peuty  
107 avenue des Nations  
Tél : 03 82 56 15 34

## MODIFICATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Résultats de l'enquête publique s'étant déroulée du  
1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021

Dans ce document, le commissaire-enquêteur expose ses conclusions et son avis motivé, sur le projet présenté par la commune de Yutz pour les modifications de son PLU.

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à cette enquête sur :

[www.ville-yutz.fr/colibri-wp/plan-local-durbanisme](http://www.ville-yutz.fr/colibri-wp/plan-local-durbanisme)

# Le mot du jardinier

## → Janvier

« Beaux jours de janvier trompent  
l'homme en février. »



L'hiver est installé, les jours sont courts. Au potager, le temps est aux récoltes de **choux** d'hiver et de **poireaux** ; ainsi que, pour les amateurs de saveurs anciennes, des **panais** et **topinambours** !

Evidemment le mois de janvier n'est pas celui qui est le plus propice pour s'adonner au jardinage extérieur : les gelées, le vent, le brouillard et la neige sont souvent des freins. De plus, la végétation est au repos ; période nécessaire pour mieux repartir au printemps. Cependant, c'est le moment de réfléchir à l'aménagement de votre jardin, en le redessinant par exemple.

- Pensez aussi à vous aménager un espace dédié aux plantes aromatiques.
- Bêchez les parcelles inoccupées sans briser les mottes, incorporez un fertilisant à base de fumier et d'algues.
- Récupérez les cendres de bois et épandez-les au potager pour l'enrichir à bon compte en potasse.
- Vérifiez les liens de palissage et la solidité des tuteurs.
- Ramassez les dernières feuilles d'automne, elles enrichiront le compost.

N'hésitez pas à profiter de quelques journées douces pour planter les derniers arbres, arbustes et fruitiers que vous n'avez pas eu le temps de mettre en terre, comme les plantes grimpantes telles que la vigne ou encore le lierre, les pommiers, les poiriers et enfin les plantes vivaces à floraison estivale.

### Des petits travaux au jardin :

Également, profitez de la douceur toute relative, procédez à la taille des arbres, des fruitiers et des arbustes mais aussi des végétaux que vous débarrassez de leurs branches ou feuilles fanées. Le moment sera aussi idéal pour déplacer les plantations à feuillage caduc si besoin : à cette période de l'année, leur végétation est totalement à l'arrêt. Ces végétaux peuvent ainsi être manipulés sans risque.

## → FEVRIER

« Beau février c'est disette au grenier. »



L'hiver est bientôt fini. Dès le milieu du mois, le jardin commence à sortir de sa torpeur. Au potager, poursuivez les récoltes d'**endives**, **épinards**, **choux**, **scarole**... Plantez **ail**, **oignon**, **échalote**, préparez la plantation des **pommes de terre**. Semez sous abri ou en pleine terre **persil**, **brocoli**, **chou-fleur**, **épinard**, **laitue**, **petits pois**, **fève**...

- Nettoyez soigneusement tous les outils.
- Aérez les tunnels et châssis si le temps le permet ; déroulez dessus du plastique bullé ou des paillasons s'il fait très froid,
- Achetez ou commandez les graines pour les semis du printemps.

Si vous avez eu la bonne idée de planter les bulbes d'hiver à l'automne, vous aurez alors le bonheur de voir apparaître de très belles tâches de couleur d'ici peu. Grâce aux crocus, aux aconits d'hiver, aux perce-neige, aux premières tulipes ou encore grâce aux iris bulbeuses, votre jardin sera bientôt coloré.

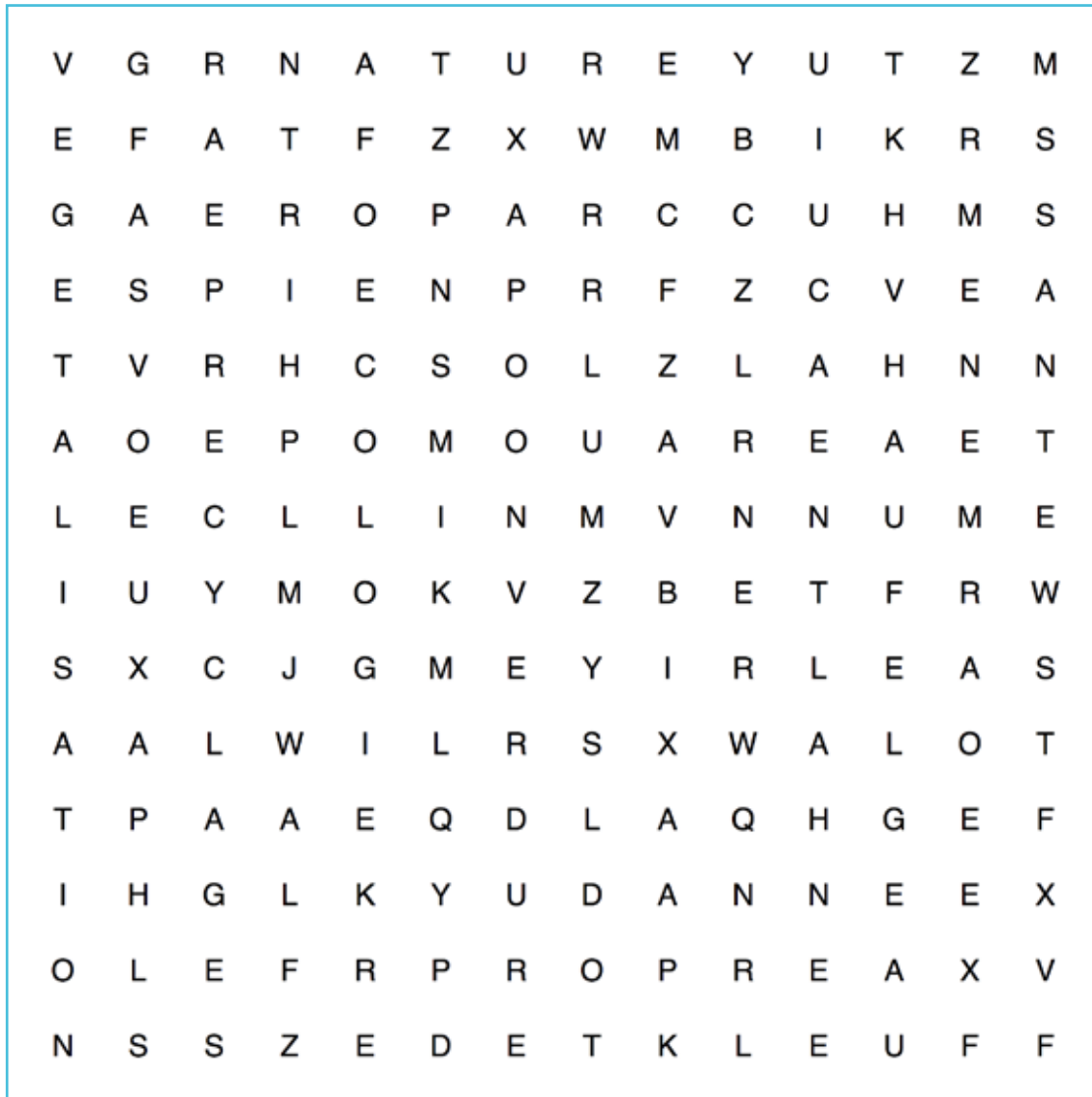
▪ Récoltez les poireaux et les choux de Bruxelles. Semez sous serre ou châssis, les carottes, les poireaux d'été et les laitues. Plantez l'ail rose, et les griffes d'asperges dans les tranchées préparées au mois de janvier.

- Nettoyez vos planches de fraisiers : feuilles sèches et mauvaises herbes. Divisez les pieds de rhubarbe.
- Taillez et rabattez figuier, noisetier, cognassier, groseillier, framboisier. C'est aussi le moment de la taille pour les arbres à pépins. En revanche, pour les arbres à noyaux et à petits fruits, c'est le moment de la plantation.

Plantez les bisannuelles si vous n'avez pas fini. Il est encore temps de diviser et replanter les vivaces. Plantez rhododendrons et azalées. Faites vos boutures de chrysanthèmes et commencez à semer des graines de fleurs pour l'été.

- Nettoyez les hortensias en coupant les branches sèches.
- Taillez les rosiers et taillez les arbustes ou grimpantes qui fleurissent sur le bois de l'année.
- Consacrez-vous à votre pelouse, puisqu'il y a peu à faire pour les fleurs : redessinez ses bordures, aérez là, scarifiez là.

# Mots Mêlés



**ANNÉE**  
**AÉROPARC**  
**ÉCOLOGIE**  
**FLEURS**  
**NATURE**

**NOUVELLE**  
**OMBRAGE**  
**PLANTE**  
**PROPRE**  
**RECYCLAGE**  
**SANTÉ**

**TRI**  
**VERDURE**  
**VÉGÉTALISATION**  
**VŒUX**  
**YUTZ**

MEILLEURS  
VŒUX

*Ville de Yutz*

2022

